



COMMUNIQUÉ

Lévis, le 5 août 2021

Pour diffusion immédiate

DESTRUCTION IMMINENTE DES VESTIGES DU FORT DE BEAUMONT : DES ORGANISMES RÉGIONAUX ET NATIONAUX SE MOBILISENT

Ce qui reste du fort de Beaumont, deux casemates et un abri à munitions fortifié, demeurent en 2021, les seuls et derniers témoins visuels de la Première Guerre mondiale en sols québécois et canadien. Sauvés in extremis de la destruction en 2014, puis protégés par la municipalité de Beaumont en vertu de la Loi sur le Patrimoine culturel (Régime de citation municipale), ils sont inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, et voilà que leur avenir est à nouveau menacé par les élus de cette municipalité. Lors de leur séance du 2 août 2021, ces derniers ont adopté deux résolutions : une visant à lever la protection accordée aux deux casemates, la seconde visant à céder à un promoteur immobilier l'espace parc public où elles se trouvent. Étonnamment, sans même attendre l'adoption de ces résolutions du conseil, le promoteur annonçait déjà bien avant, dans son *prospectus*, que ces terrains étaient disponibles pour achat et construction.

UN LIEU DE MÉMOIRE D'EXCEPTION ET D'UNE VALEUR HISTORIQUE INCONTESTABLE.

Ces vestiges de batterie militaire sont réputés uniques au Québec et au Canada et très rares en Amérique du Nord. Construits en 1914, ils avaient pour mission de contrer une menace que l'Allemagne faisait peser sur des postes stratégiques du Saint-Laurent, notamment le Port de Québec et le Chantier maritime de Lévis.

L'historique de cette batterie militaire a été réalisé pour le compte de la municipalité par l'historien Alain Franck. On y apprend qu'en août 1914, alors que la Grande-Bretagne et conséquemment le Canada déclarent la guerre à l'Allemagne, le pays doit assurer sa propre défense navale. La puissance de la

flotte germanique peut s'appuyer sur des navires de surface (croiseurs et cuirassés) et une première armada de sous-marins capables de remonter le fleuve. L'objectif est d'empêcher les navires de quitter Québec pour gagner l'Angleterre. L'État-major allemand s'intéressait depuis plusieurs années à la situation stratégique du Saint-Laurent. Des missions d'espionnage avaient été précédemment menées dans la région de Québec, touchant notamment les installations portuaires, ces dernières devant représenter des cibles de choix dans la perspective d'un conflit militaire européen.

Le site du Fort de Beaumont est situé au sommet de la falaise du Cap Saint-Claude à Beaumont. Il est ouvert en direction nord-est sur le corridor fluvial dont la largeur varie à cet endroit de 2,5 à 3 km. Il offre une perspective visuelle en enfilade d'une vingtaine de km.

Les deux casemates sont faites d'une masse de béton impressionnante. Elles prennent la forme d'un mur semi circulaire d'une épaisseur de 4,6 m (15 pi) avec un rayon extérieur de 6,7 m (25 pi) et une hauteur d'environ deux mètres (6,5 pi). Le pourtour extérieur semi circulaire est composé d'un mur à sept pans. Les murs intérieurs sont dotés à leur extrémité d'une niche rectangulaire munie d'un cadre en acier pouvant recevoir une porte. Elles sont conçues pour affronter l'impact destructeur d'un projectile de grande portée. L'armement de ce fort était constitué de batteries de canons côtiers de fort calibre.

Les vestiges du fort de Beaumont représentent ce dernier témoin matériel évoquant les répercussions que la Première Guerre mondiale a eu au Québec et au Canada. Historiquement, ils rappellent aussi que les sites de Québec et de Lévis ont toujours représenté des enjeux majeurs dans la stratégie militaire continentale. Il est par ailleurs intéressant de souligner que, contrairement à Québec, les artilleurs n'étaient pas ceux d'une garnison régulière, mais des citoyens-réservistes de la région.

Des vestiges de béton comme ceux du Fort de Beaumont représentent donc d'éloquents traces d'un conflit qui aura marqué le monde entier. Ils rappellent notre contribution à ce conflit mondial.

DESTRUCTION PROGRAMMÉE?

C'est à la suite d'une consultation publique faisant large consensus que la municipalité avait, en 2014, octroyé un statut de protection en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Il fut par la suite convenu que ces espaces historiques

seraient légués à la municipalité à titre de contribution pour fins de parc public, conformément à une prescription de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ce qui a été effectivement réalisé.

Il est alors assez difficile à concevoir que l'actuel conseil municipal de Beaumont décide, en 2021, de se départir de ces espaces de très grande valeur au profit d'un promoteur immobilier qui projette d'y construire trois résidences de luxe, et ce, pour un montant dérisoire de 60,000\$. Soulignons qu'il s'agit d'une deuxième tentative d'un conseil municipal de cette localité, d'aliénation au profit d'un promoteur immobilier, d'espaces de parc public de haute valeur du fait qu'ils offrent une vue imprenable sur le Saint-Laurent et l'Île d'Orléans. Cela soulève de sérieuses interrogations.

DEMANDE DES ORGANISMES DE CONSERVATION.

Le 29 juillet dernier, alertée de la menace réelle planant sur ces vestiges historiques alors qu'ils bénéficient d'une protection patrimoniale, la Fondation Vimy, organisme pancanadien dédié à la préservation et à la transmission de l'histoire du Canada pendant la Première Guerre mondiale, a contacté le conseil municipal de Beaumont pour s'enquérir de la situation et manifester ses appréhensions. Plusieurs organismes dédiés à l'histoire et au patrimoine, mis en copie de cette communication sont prêts à se mobiliser pour assurer la conservation et l'interprétation de ses éléments militaires uniques. **Ne conserver que le dépôt de munition, tel que le souhaite la municipalité, n'a aucun sens sans la conservation des casemates, car comme le souligne le rapport Franck : « le concept de mise en valeur de ce site doit tenir compte de l'ensemble des éléments qui composent ce système de défense » (p. 46.).**

Au cours des prochaines semaines, ces organismes entendent tout mettre en œuvre pour faire échec à l'actuel projet du conseil municipal de Beaumont. Des démarches seront entreprises à plusieurs niveaux. Il s'agit d'une question d'honneur pour notre histoire collective qui va bien au-delà des intérêts d'un promoteur immobilier et d'élus locaux sans vision.

La Fondation Vimy
Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu GIRAM